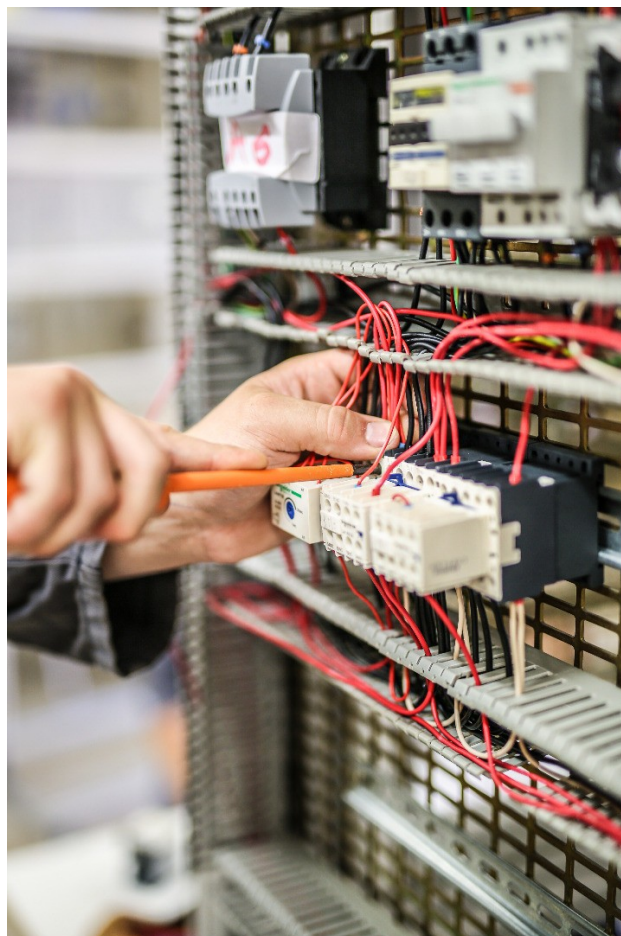


TECHNIQUES INDUSTRIELLES -
MAINTENANCE

CAP ELEC - Electricien·ne



Date de dernière mise à jour 04 janvier
2024



Formation éligible au CPF

Métier

La mission de l'électricien·ne est d'amener l'énergie jusqu'à l'utilisateur.

Le·la titulaire du CAP Électricien·ne intervient en tant qu'**électricien** dans les domaines du **bâtiment**, de l'**industrie**, de l'**agriculture**, des **services et infrastructures**...

Il·elle installe, met en service, entretient et répare les ouvrages électriques et réseaux de communication.

Il·elle intervient, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution d'énergie, ...

Durée et organisation

Admission

Public

- ▶ Etre âgé de 15 à moins de 30 ans*.
- ▶ Etre de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pas de limite d'âge pour toute personne reconnue travailleur handicapé. Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation

Formation en contrat d'apprentissage

- ▶ **Durée** : 2 ans | 420 heures de formation par an
- ▶ **Alternance** : 3 j. en centre de formation | 2 j. en entreprise

Pour les + de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation.

Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des pré-requis de l'apprenant.

Salariés

Possibilité de se former dans le cadre de la formation continue | éligible CPF

Lieu | Date

BRUZ / RENNES | de septembre 2024 à août 2026

PLERIN / SAINT BRIEUC | de septembre 2024 à août 2026

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

- ▶ Préparer et réaliser une installation
- ▶ Mettre en service une installation
- ▶ Effectuer des opérations de maintenance
- ▶ Intervenir en tenant compte de la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement
- ▶ Communiquer sur et lors d'une opération

SECTEURS CONCERNÉS

Production, transport, distribution, transformation et maîtrise de l'énergie électrique => réseaux, infrastructures des quartiers, zones d'activités, bâtiments (résidentiel, tertiaire, industriel), industrie, systèmes énergétiques autonomes et embarqués...

Programme

Les apprenants font face à **des mises en situation réelle**, en travaillant directement sur les installations électriques. Ils suivent également des cours généraux.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- ▶ Électricité
- ▶ Câblage
- ▶ Maintenance des systèmes
- ▶ Habilitation électrique et règles de sécurité
- ▶ Technologie des matériels
- ▶ Économies d'Énergie des entreprises

- ▶ Savoirs généraux : lire, écrire, compter
- ▶ Fin de 3ème, 2nd générale ou technologique
- ▶ Pour tout autre profil, nous contacter
(formation en 1 ou 2 ans selon niveau initial)

Qualités appréciées : esprit méthodique, rigueur et vigilance, bonne communication

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien collectif et/ou individuel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

- ▶ Tout savoir sur les modalités du contrat d'apprentissage **ICI** ou de professionnalisation **ICI**.

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

Formation gratuite et rémunérée

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Modalités d'évaluation

- ▶ Utilisation des outils numériques
- ▶ Communication professionnelle

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- ▶ Mathématiques
- ▶ Sciences physiques et chimiques
- ▶ Français
- ▶ Histoire et géographie
- ▶ Enseignement moral et civique
- ▶ Éducation physique et sportive
- ▶ Anglais

BLOC TRANSVERSAL

- ▶ Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- ▶ Prévenir les risques liés à l'activité physique (gestes et postures)
- ▶ S'approprier les outils bureautiques
- ▶ Accompagner le projet de formation
- ▶ Exploiter les périodes en entreprise
- ▶ Maîtriser les techniques de recherche d'emploi
- ▶ Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et l'égalité professionnelle
- ▶ Favoriser le développement durable
- ▶ Accompagner à la certification

MISSIONS

- ▶ Préparer les opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance
 - ▶ Prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser dans leur environnement
 - ▶ Vérifier et compléter la liste des matériels électriques, équipements et outillages nécessaires aux opérations
- ▶ Réaliser
 - ▶ Organiser le poste de travail
 - ▶ Planter, poser, installer les matériels électriques
 - ▶ Câbler, raccorder les matériels électriques
 - ▶ Mener son activité de manière éco-responsable
- ▶ Mettre en service
 - ▶ Réaliser les vérifications, les réglages, les essais fonctionnels nécessaires à la mise en service de l'installation
 - ▶ Participer aux opérations nécessaires aux levées de réserves de l'installation
- ▶ Assurer la maintenance
 - ▶ Réaliser une opération de maintenance préventive
- ▶ Communiquer
 - ▶ Échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe

BON À SAVOIR

- ▶ Conditions de travail

Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être de plusieurs types.

- ▶ QCM | Étude de cas | Dossier | Présentation orale | Travaux pratiques | Mise en situation reconstituée

Elles peuvent être individuelles ou collectives.

Modalités d'examen

Les candidats•es sont présentés•ées aux épreuves générales et techniques du **CAP Electricien•ne**.

L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal ou prendre la forme d'un contrôle en cours de formation (CCF).

Pour réussir son examen, il faut obtenir d'une part la moyenne générale et d'autre part la moyenne aux épreuves professionnelles, soit 10/20.

- ▶ Réalisation d'une installation | Coef 7
- ▶ Mise en service d'une installation | Coef 4
- ▶ Maintenance d'une installation | Coef 2
- ▶ Français - Histoire Géographie - Enseignement moral et civique | Coef 3
- ▶ Mathématiques - Sciences physiques et chimiques | Coef 2
- ▶ Education physique et sportive | Coef 1
- ▶ Anglais | Coef 1

Validation

CAP Electricien•ne

- ▶ Diplôme de niveau 3 (CAP/BEP)
- ▶ Code RNCP* : 38401
- ▶ Certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
- ▶ Date de début des parcours certifiants : 01-01-2024
- ▶ Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2028

La certification est composée de plusieurs blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

- ▶ BLOC 1 | Réalisation d'une installation
- ▶ BLOC 2 | Mise en service d'une installation
- ▶ BLOC 3 | Maintenance d'une installation
- ▶ BLOC 4 | Français, Histoire Géo, EMC
- ▶ BLOC 5 | Mathématiques, Physique Chimie
- ▶ BLOC 6 | Education physique et sportive
- ▶ BLOC 7 | Prévention Santé Environnement
- ▶ BLOC 8 | Langue vivante (facultatif)
- ▶ BLOC 9 | Mobilité (facultatif)

► *Sur chantier : L'électricien·ne installateur·trice travaille sur des chantiers de construction ou de rénovation. Le plus souvent, il·elle se déplace d'un chantier à l'autre. Il·elle fait en général partie d'une équipe orchestrée par un chef d'équipe et un chef de chantier.*

► *Coordination nécessaire : Il·elle doit coordonner ses activités avec tous les autres corps de métier (maçons, plâtriers, chauffagistes...) pour assurer le bon déroulement des travaux. Cette coordination est essentielle sur les très gros chantiers comme les immeubles de bureau ou les centres commerciaux, par exemple.*

► **Compétences :**

► *De la méthode : Ce métier exige un esprit méthodique pour accomplir les travaux étape par étape. Rigueur et vigilance sont nécessaires, car toute erreur peut avoir de graves conséquences en termes de sécurité des installations. Bref, il faut avoir le sens des responsabilités.*

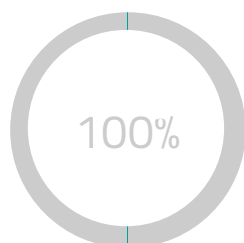
► *Un bon relationnel : Ayant affaire à toutes sortes de clients (entreprises, collectivités ou particuliers), l'électricien doit avoir des facilités de communication. Travaillant en équipe, il doit également être capable d'échanger des informations techniques avec ses collègues de travail.*

► *Contre-indications moins fortes : Les anomalies dans la vision des couleurs, pouvant entraîner une confusion entre les fils, sont de moins en moins invalidantes, les repérages se faisant de façon différente. Mais il vaut mieux ne pas être sujet au vertige, car on peut être amené à travailler en hauteur.*

► *Polyvalence appréciée : L'électricien peut se voir confier diverses missions : mise en place d'un réseau d'éclairage public, entretien et dépannage d'installations, avec tout ce que cela comporte (diagnostic, remplacement d'éléments défectueux, réglages, etc.). Les entreprises recherchent des candidats assez souples pour s'adapter à toutes ces demandes.*

Indicateurs de performance

► **Réussite à l'examen :**



► Nombre d'apprenants formés : 16 CAP Electricien sur la période 2022-2023

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

Indicateurs mis à jour le 25/09/2022

La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.

**Répertoire National de la Certification Professionnelle*

Passerelles, poursuites d'études et débouchés

Cette formation a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

► **Passerelles possibles (niveau 3 | CAP-BEP)**

► CQPM MCEE - Monteur·se
Câbleur·se en Equipements
Electriques

► TITRE PRO IRT - Installateur·trice de
Réseaux de Télécommunication en
fibre optique

► **Poursuites possibles (niveau 4 | BAC)**

► BAC PRO MELEC - Métiers de
l'Electricité et de ses Environnements
Connectés

► **Exemples de métiers**

► Electricien·ne, installateur·trice
domotique, câbleur·euse fibre
optique, réseau, cuivre, monteur
électricien...

Contacts

**Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de
Bruz/Rennes**

Campus de Ker Lann | Rue Henri Moissan | 35174 BRUZ
CEDEX | Std 02 99 52 54 54

Relation candidat

► Sonia AGAËSSE | 06 68 67 03 43
► Benoît LEBRAS | 06 62 17 36 66
► Isabelle ROBE | 06 77 62 89 55

Relation entreprise

► Louise CARO | 07 78 41 17 29
► Caroline AUFFRET | 07 63 90 66 07

Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de Plérin

7 Rue du Bignon | La Prunelle | 22190 PLÉRIN | Std 02 96
74 71 59

Relation candidat

► Marie-Julie JUGUET | 06 74 70 44 77
► Erwan PAPON | 06 76 78 81 52

Relation entreprise

► Anne BOURGET | 07 63 88 37 70

